



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le 24/11/2025

ID : 076-217605575-20251118-00_73_5-DE

SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	L'an deux mil vingt cinq Le 18 novembre à 20 heures 30 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire. <u>Etaient présents</u> : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER
DATE D'AFFICHAGE	 <u>Etaient absents</u> : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC. <u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15 PRESENTS : VOTANTS : PROCURATION : OBJET :	 <u>Délib.n°061/2025 : Délibération convention de participation financière pour la scolarisation en classe ULIS à Rives-en-Seine</u> M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention pour la scolarisation de deux enfants de la commune en classe ULIS à Rives-en-Seine. Le montant pour un enfant s'élève à 557,26 € ce qui correspond à la participation aux frais de scolarité. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : Contre : Pour : Abstention : <ul style="list-style-type: none">• D'approuver cette convention pour deux enfants• D'autoriser M. le Maire à signer cette convention.• D'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette convention. <p>Pour extrait conforme,</p> <p>Le Maire, Boris DUBUC.</p> 